

# Bulletin de santé du végétal Inter-régional

## Lin Oléagineux du 24/10 au 30/10/2018



## LIN OLEAGINEUX

### PRESENTATION RESEAU LIN OLEAGINEUX NORD-OUEST 2018-2019

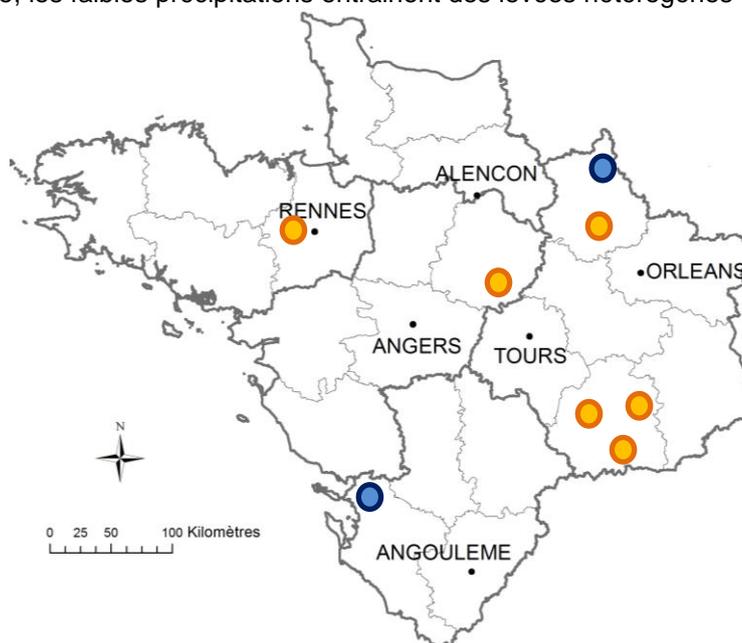
Le réseau lin oléagineux Nord-Ouest est composé à ce jour de 8 parcelles de référence en lin oléagineux d'hiver pour la campagne 2018/2019. La répartition régionale est la suivante : 5 parcelles en Centre-Val de Loire, 1 parcelle en Poitou Charentes, 1 en Bretagne, 1 en Pays de la Loire.

Les semis se sont déroulés entre le 19/09 et le 09/10/2018 sur les 7 premières parcelles du réseau cette année. Dans le secteur sud région Centre-Val de Loire, les faibles précipitations entraînent des levées hétérogènes et des difficultés de levées notamment dans l'Indre.

Les premiers observateurs du réseau lin oléagineux sont CA 28, CA 36 et ETS Bodin, Axereal et Terres Inovia.

**Cartographie du réseau de parcelles fixes lin oléagineux (à la date du 30/10/2018)**

**Cette semaine, 6 parcelles de lin oléagineux d'hiver ont fait l'objet d'une collecte d'observations : Bretagne 1, Centre-Val de Loire 4, Poitou-Charentes 0, Pays de la Loire 1.**



● Parcelles de lin oléagineux d'hiver ayant fait l'objet de suivis cette semaine)

● Parcelles de lin oléagineux d'hiver n'ayant pas fait l'objet de suivis cette semaine)

### STADE PHENOLOGIQUE ET ETATS DES CULTURES

Cette semaine, les lins vont du stade A2 (levée, cotylédons visible) à B2 (=4 premières feuilles ouvertes) dans les parcelles du réseau. Cependant, dans le département de l'Indre, les levées sont très hétérogènes au sein des parcelles (zones non levées à cotylédons visibles) à cause du manque d'eau. Le stade majoritaire est B1.

*Rappel : un stade est considéré atteint au sein de la parcelle lorsque 50 % des plantes sont à ce stade.*

Stade du 24/10 au 30/10/2017 réseau SBT Lin oléagineux d'hiver	Nombre de parcelles	Localisation (département)
A2 (= levée, cotylédons visibles)	2	35, 36
B1 (= 2 premières feuilles ouvertes)	3	28, 36
B2 (=4 premières feuilles ouvertes)	1	72



(Source : Terres Inovia)

Rédacteur : Sébastien POITEVIN, Terres Inovia  
Suppléant : Guy Ajauré, Terres Inovia  
En partenariat avec ARVALIS – Institut du végétal

terres  
Inovia  
l'agronomie en mouvement

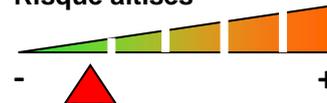
Bulletin  
de santé  
du végétal  
ECOPHYTO

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. Le Terres Inovia dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

## ALTISES

### Risque altises



### Contexte d'observations

En région Bretagne et Pays de la Loire, cette semaine les observations dans les 4 parcelles concernées font état d'une pression faible en altise sur lin d'hiver. Aucun dégât n'est signalé dans les parcelles du réseau.

En région Centre-Val de Loire, 2 parcelles font état de présence de morsures d'altises sur 1% et 5% des plantes. Les dégâts sont donc, pour l'instant, peu importants.

**Attention de ne pas confondre** : l'altise du lin (il existe différentes espèces *Aphthona euphorbiae* et *Longitarsus parvulus*) et la grosse altise (ou altise d'hiver ou encore *Psylliodes chrysocephala*) du colza sont des espèces différentes.

### Période de risque

Du fendillement au stade 5-6 cm (B5). La dynamique de végétation est à prendre en compte, avec des attaques davantage problématiques sur des lins peu poussants que sur des plantes en pleine croissance.

### Seuil de nuisibilité

Il n'existe pas de seuil d'intervention. Les risques sont à apprécier en fonction de l'état des lins (peuplement, vigueur, stade), du nombre d'insectes et de morsures et des prévisions météorologiques.

### Analyse du risque

Le risque est **faible** cette semaine. Le suivi du risque doit se poursuivre dans la mesure où l'ensemble des parcelles est en période de risque vis-à-vis de ce ravageur.

Bulletin rédigé par Terres Inovia à partir des observations réalisées cette semaine par : CA28, CA36 et ETS BODIN, AXERREAL, Terres Inovia.

Rédacteur : Sébastien POITEVIN, Terres Inovia  
 Suppléant : Guy Ajauré, Terres Inovia  
 En partenariat avec ARVALIS – Institut du végétal

**Terres Inovia**  
 l'agronomie en mouvement

Bulletin  
 de santé  
 du végétal  
 ECOPHYTO

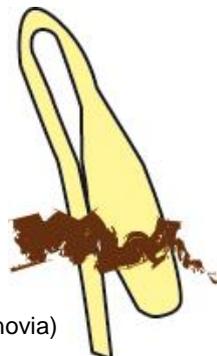
Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. Le Terres Inovia dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

# Annexes

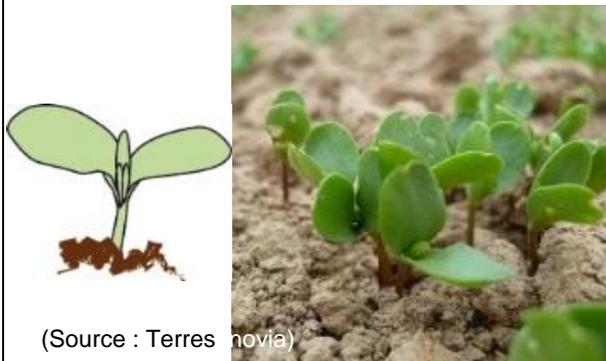
## RAPPEL : RECONNAITRE LES STADES CLES (Sources : ARVALIS – Terres Inovia)

**Stade A1 (BBCH 08) :** Fendillement du sol – levée imminente



(Source : Terres Inovia)

**Stade A2 (BBCH 09) :** Levée – cotylédons visibles



(Source : Terres Inovia)

**Stade B1 (BBCH 12) :** les deux premières feuilles sont visibles



(Source : Terres Inovia)

**Stade B2 (BBCH 14) :** 4 feuilles sont ouvertes (= 3 cm)



(Sources : ARVALIS – Terres Inovia)

**Stade B5 (BBCH 15) :** 5 cm



(Source : Terres Inovia)

**Stade B9 (BBCH 17) :** 7 cm



(Source : Terres Inovia)

Rédacteur : Sébastien POITEVIN, Terres Inovia  
Suppléant : Guy Ajauré, Terres Inovia  
En partenariat avec ARVALIS – Institut du végétal

Terres  
Inovia  
l'agronomie en mouvement

Bulletin  
de santé  
du végétal  
ECOPHYTO

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. Le Terres Inovia dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018